



CODEV du Gard rhodanien

Commission Développement économique

du 28 septembre 2022 à 17 heures 30

salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Julien FEJA, Président

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Agnès BOIS, Valérie BROUSSE, Pascale CAUSIER, Olivier DONY, Pascal GERTOSIO, Elodie KLEIN

Présents en visio : Philippe BROCHE, Julie DELPUGET, Anne-Catherine MONTAGNE, Lionel SATOUF

Absents excusés : Franck LAURENT, François GIRAUD, Pascal MOREL, Arianne ROGER, Marlène SCHMITT

Absents : Clément MOULET

En préambule, Martine DELAUNAY informe les membres de la commission des modifications intervenues au sein du CODEV.

Plusieurs démissions impactent la commission Développement économique :

- Jackie BOUGAULT (élu à Saint-André de Roquepertuis)
- Aurore JORDA (déménagement hors de notre territoire)
- Didier WALCZAK (pour raisons personnelles)
- Patrick JAVELAUD (pour raisons personnelles)
- Pascal MOREL (n'est plus président du Collectif. Julien FEJA assurera le lien avec le Collectif)

Une nouvelle liste des membres de cette commission est jointe en annexe.

1 - Point sur les groupes de travail :

Le groupe Compétences (emploi-formation), animé par Valérie BROUSSE, s'est réuni le 1^{er} juin 2022 et les principales orientations prises sont :

- Rencontrer le référent de l'agglo : Akram RGUEZ
- Méthode : Faire la récapitulation de ce dont on a besoin avant cette rencontre.
- Les sujets à aborder :
 - 1/ Relance du site « se former dans le Gard rhodanien »
 - 2/ Quelle est la stratégie globale de l'agglo liée à la formation et à l'emploi ?
 - 3/ Comment coordonner et rendre visible ce qui existe ?
 - 4/ Comment l'agglo se situe-t-elle par rapport aux territoires voisins ?
 - Existe-t-il une synergie ? pour l'économie ? pour le tourisme ?
 - 5/ Est-ce que l'agglo joue son rôle de garante de la cohésion du territoire ?

- La cohésion => être le lien des actions : évènements, forums, rencontres, stands ...
- 6/ Communication : Bilan et résultats des actions de communication faites, évaluations de ces actions.

Julien FEJA fait un point sur la réunion organisée le 27 septembre par la Région sur le sujet de la formation. Il y a été mis en avant le manque d'une formation bac+5 sur le territoire depuis que l'antenne CNAM n'est plus présente localement. Un projet porté par la SEGARD sur L'Ardoise y a été présenté (formation, logement,...). L'agglo n'y était pas présente, la Région n'ayant pas souhaité inviter les élus.

Il rappelle que compte-tenu des tensions sur l'emploi, il faut cibler le local car il y a beaucoup de possibilités dans le domaine du nucléaire, pas toujours connues du public Il serait opportun d'organiser des « portes ouvertes ».

Valérie BROUSSE présente le projet de job dating sur l'agroalimentaire (Haribo, Emile Noël, Poppies) organisé cette semaine et pour lequel 20 entretiens sont planifiés.

Le groupe de travail souhaite rencontrer Sébastien BAYARD, vice-président de l'Agglomération délégué au Développement économique.

Le groupe Communication-Marketing, animé par Pascale CAUSIER, s'est réuni le 2 juin et le 7 juillet 2022.

Au titre de l'accès à l'information et à la communication, il apparaît nécessaire d'avoir une centralisation et de construire un plan d'actions à long terme mais il est difficile de trouver l'outil idéal pour diffuser l'info.

Il est apparu que le film de promotion du territoire est très orienté vers l'emploi et les entreprises mais pas forcément pour les habitants.

L'agglo souhaiterait un évènement majeur qui permette un maillage (exemple de la course du Gran Fondo à Cornillon qui a attiré beaucoup de participants).

Provence Occitane est méconnue des habitants du territoire et il faudrait faire la promotion de leur site internet qui n'est pas orienté que pour les touristes.

Solen FOURQUIN, responsable du service dédié au marketing territorial, a présenté la démarche initiée par l'Agglomération (voir pièce jointe).

Dans le cadre de sa démarche de marketing territorial, l'Agglo a mis en place un réseau d'ambassadeurs. Il serait intéressant que des membres du CODEV intègre ce réseau (voir projet de charte en pièce jointe).

Le groupe tourisme, animé par Marlène SCHMITT, s'est réuni le 3 juin 2022.

Les principaux axes identifiés sont :

- Rendre l'information touristique plus accessible aux habitants du territoire : appropriation de la destination Provence Occitane, connaissance de l'offre et des événements, etc. (insertions dans les bulletins municipaux/ dans le Direct Agglo, des QR codes dans les villages...)

- Un agenda culturel et des manifestations : regret de la disparition de l'agenda dans le Direct Agglo... Un autre support ?
- Développer le tourisme fluvial : investir le port de plaisance de Laudun-L'Ardoise, comme point de départ pour des excursions sur le territoire
- Impliquer les habitants dans le développement touristique et faciliter les rencontres touristes/ habitants : constitution d'un réseau d'ambassadeurs/greeters ? témoignages et portraits d'habitants ?...
- Un événement phare et fédérateur à l'échelle du territoire : autour du vin ? du patrimoine/ de la culture ?

La prochaine étape consiste à rencontrer une personne référente tourisme de l'agglo, pour mieux identifier ce qui est déjà fait par l'Office de Tourisme et les services de l'agglo.

2 - Suites à donner à la délibération du conseil communautaire du 27 juin :

Le règlement intérieur du CODEV fixe ses missions comme suit : « Il remplit une mission consultative auprès de l'Agglomération en rendant des avis sur saisine et des contributions sur auto-saisine ».

Par délibération en date du 27 juin 2022, le Conseil communautaire a saisi la commission « développement économique » du sujet suivant : Comment promouvoir le territoire ?

Ce sujet concerne de façon transversale les 3 groupes de travail mis en place.

3 – Questions diverses :

Franck LAURENT a soumis la question suivante : pourrait on connaître la situation de certains propriétaires "d'hôtellerie en plein air" du Gard rhodanien (notamment ceux qui sont en lien avec les collectivités : bail de location des terrains) ? --> pour ce type d'activité, il existe des fonds européens pour faciliter certains investisseurs pour améliorer les conditions d'accueil surtout si on œuvre vers de l'écoresponsabilité et les circuits courts. Le marché de l'hôtellerie de plein air de bon standing connaît un fort développement. Par ailleurs, il y a matière de travailler en partenariat avec les collectivités locales et les investisseurs pour ce type de développement. Le groupe de travail Tourisme va se saisir de ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 heures.

La prochaine réunion de la commission est prévue pour le **mercredi 16 novembre à 19 heures** à la maison de l'entreprise. Entre temps les groupes de travail seront convoqués par les animatrices.